

Fiche signalétique

CANTIN DISTRIBUTION

Section 1. Identification du produit et de l'entreprise

Nom du produit	: BRAKE CLEANER	Code : CAN-BK
Description du produit	: Nettoyeur pour pièces et freins	
Fournisseur/Fabricant	: CANTIN DISTRIBUTION 8035 PIERRE-BERTRAND QUEBEC, QC G2K 1B7 Tél. : (418) 622-0910	
En cas d'urgence	: Centre antipoison du Québec (service 24 heures) Québec: (800) 463-5060 (sans frais) Partout ailleurs: (418) 656-8090 CANUTEC: (613) 996-6666 (frais virés)	

Section 2. Identification des dangers

Classification du produit

Liquide inflammable	: catégorie 2
Irritation oculaire	: catégorie 2B
Danger par aspiration	: catégorie 1
Toxicité pour la reproduction	: catégorie 2
Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique	: catégorie 3, Système nerveux central
Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée, Oral(e)	: catégorie 2, Système nerveux
Toxicité aiguë pour le milieu aquatique	: catégorie 2
Toxicité chronique pour le milieu aquatique	: catégorie 2

Pictogrammes



Mention d'avertissement

: Danger.

Mentions de danger

: Liquide et vapeurs très inflammables.

Provoque une irritation cutanée.

Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

Peut provoquer somnolence ou vertiges.

Susceptible de nuire à la fertilité.

Risque présumé d'effets graves pour les organes (Système nerveux) à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée en cas d'ingestion.

Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Conseils de prudence

:

Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.

Éviter de respirer les poussières/ fumées/ gaz/ brouillards/ vapeurs/ aérosols.

Éviter le rejet dans l'environnement.

Utiliser l'équipement de protection individuel requis.

EN CAS D'INGESTION: Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

NE PAS faire vomir.

Stockage

: Stocker dans un endroit frais et bien ventilé. Tenir au frais.

Élimination

: Éliminer le contenu ou le récipient conformément à la réglementation

Locale/régionale/nationale/internationale

Section 3. Composition et information sur les ingrédients

Nom	Numéro CAS	% en poids
Isomères	110-54-3	40-70
Cyclotanes	96-37-7	30-60
Methylpentane	96-14-0	10-30

Section 4. Premiers soins

- Contact avec les yeux : Rincer abondamment les yeux avec de l'eau pendant 5 minutes ou jusqu'à ce que le produit soit éliminé. Enlever les lentilles cornéennes s'il est possible de le faire facilement. Si l'irritation persiste, consulter un médecin.
- Contact avec la peau : Retirer immédiatement les vêtements contaminés. Laver la peau avec de l'eau et du savon. Mouiller abondamment les vêtements contaminés. Si l'irritation persiste, consulter un médecin.
- Inhalation : En cas d'inhalation, amener la personne dans un endroit aéré. Appeler le centre antipoison ou un médecin en cas de malaise. Si la personne ne respire pas, lui donner la respiration artificielle.
- Ingestion : Ne pas faire vomir. Rincer la bouche avec de l'eau. Appeler immédiatement le centre antipoison ou un médecin

Section 5. Mesures de lutte contre l'incendie

- Inflammabilité du produit : Inflammable. Les vapeurs peuvent former des mélanges explosifs avec l'air.
- Point d'éclair : -22°C (coupeuse fermée)
- Moyens d'extinction : Eau pulvérisée, mousse, dioxyde de carbone, et produits extincteurs en poudre.
- Équipement de protection spécial pour le personnel préposé à la lutte contre le feu. : Le port d'équipement de protection individuelle peut s'avérer nécessaire. Ces équipements de protection doivent être conformes à la réglementation.

Section 6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

- Précautions individuelles : Utiliser un équipement de protection individuelle. Éviter de respirer la vapeur ou le gaz.
- Précautions environnementales : Éviter la dispersion des matériaux déversés, ainsi que leur écoulement et tout contact avec le sol, les voies navigables, les drains et les égouts.
- Méthodes de nettoyage : Nettoyer de préférence avec un détergent.

Section 7. Manutention et entreposage

- Manutention : Ne pas ingérer. Éviter le contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Éviter de respirer les vapeurs.
- Entreposage : Entreposer conformément à la réglementation locale. Entreposer dans un endroit isolé. Entreposer dans le contenant original à l'abri de la lumière solaire, dans un endroit sec, frais et bien ventilé, à l'écart des substances incompatibles. Éliminer toutes les sources d'inflammation. Séparer des matières carburantes. Garder le récipient hermétiquement fermé lorsque le produit n'est pas utilisé. Ne pas stocker dans des conteneurs nos étiquetés.

Section 8. Contrôle de l'exposition et protection individuelle

INGREDIENT	# CAS	VEMP (mg/m ³)	VECD	TWA (mg/m ³)	STEL (mg/m ³)
Isomères	110-54-3	176	DND	176	DND
Cyclotanes	96-37-7	DND	DND	DND	DND
Methylpentane	96-14-0	1,760	3,500	1,760	3,500

Mesures techniques convenables. : Fournir une ventilation générale et une ventilation par aspiration à la source qui sont

Yeux : Il faut porter des lunettes conformes à une norme approuvée si une évaluation de risque mentionne la possibilité de contact oculaire.

Peau	: Porter des vêtements appropriés pour prévenir toute possibilité de contact avec le liquide et tout contact répété ou prolongé avec les vapeurs.
Voies respiratoires	: Aucune recommandation spécifique. Porter un masque de protection si la contamination atmosphérique dépasse la limite recommandée pour l'exposition professionnelle.

Section 9. Propriétés physiques et chimiques

État physique	: Liquide, volatile
Couleur	: Incolore
Odeur	: D'odeur caractéristique.
PH	: DND
Point d'ébullition/condensation	: 68,73°C
Point de fusion/congélation	: -95,3°C
Densité relative	: 0.66
Solubilité	: Pratiquement insoluble dans l'eau

Section 10. Stabilité et réactivité

Stabilité chimique	: Stable dans les conditions recommandées de stockage.
Conditions à éviter	: Chaleur, flammes et étincelles. Températures extrêmes et lumière du soleil direct
Matières à éviter	: Oxydants.
Produits de décomposition dangereux	: Des produits de décomposition dangereux se forment en cas de feu. - Oxydes de carbone.
Risques de réactions dangereuses	: Des vapeurs peuvent former un mélange explosif avec l'air

Section 11. Information toxicologique

Effets aigus potentiels sur la santé

Yeux	: Peut provoquer une irritation des yeux.
Peau	: Peut-être nocif en cas d'absorption par la peau. Peut provoquer une irritation de la peau.
Inhalation	: Peut-être nocif par inhalation. Peut irriter le système respiratoire.
Ingestion	: Peut-être nocif par ingestion. Danger d'aspiration en cas d'ingestion - peut pénétrer dans les poumons et provoquer des lésions.

Effets chroniques potentiels sur la santé

Effets cancérogènes	: Le ou les ingrédients du présent produit ne sont pas classés comme carcinogènes.
Effets mutagènes	: Aucun effet important ou danger critique connu.
Effets tératogènes	: Peut causer des effets tératogènes/ embryotoxiques fondés sur des études animales en laboratoire, mais seulement à de fortes doses.
Effets sur la reproduction	: Peut avoir des effets sur la reproduction selon des études avec des animaux de laboratoire à de fortes doses généralement toxiques.
Sensibilisant	: Inconnu.

Données toxicologiques

Nom de l'ingrédient	# CAS	Test	Espèces	Résultat
Isomères	110-54-3	Oral(e) DL50	Rat	15840-29700 mg/kg
		Inhalation CL50	Rat	48000 ppm (4h)
		Dermale DL50	Lapin	>2000 mg/kg
Cyclotanes	96-37-7	Oral(e) DL50		ND
		Inhalation CL50		ND
		Dermale DL50		ND
Methylpentane	96-14-0	Oral(e) DL50		ND
		Inhalation CL50		ND
		Dermale DL50		ND

Section 12. Information sur l'écologie

Toxicité	: A de faibles concentrations, le produit peut être nuisible pour la vie aquatique. Le n-hexane est classé comme毒物 pour la vie aquatique avec des effets de longue durée.
Persistante et biodégradabilité	: Ce produit est biodégradable. Se volatilise rapidement.
Potentiel de bioaccumulation	: Non disponible.
Mobilité dans le sol	: Non disponible.
Évaluation PBT et vPvB	: Non disponible.
Autres effets néfastes	: Non disponible.

Section 13. Considérations lors de l'élimination

Élimination des déchets : Ces renseignements s'appliquent au produit tel qu'il est fabriqué. L'usager pourrait être appelé à réévaluer le produit lorsque viendra le temps d'en disposer puisque son utilisation, sa transformation, son mélange et son traitement peuvent influencer sa classification. Éliminer les résidus dans des installations autorisées pour le traitement ou l'élimination des déchets (dangereux) conformément aux réglementations municipale, provinciale et fédérale en vigueur. Ne pas jeter avec les ordures ménagères ni dans les égouts.

Section 14. Information relative au transport

Numéro ONU	: UN1208
Désignation officielle	: Liquide inflammable (Groupe d'emballage II).
Classe de danger	: 3
Groupe d'emballage	: II
Dangers environnementaux	: Dangereux pour le milieu aquatique.

Informations supplémentaires

Transport aérien
UN-No. (IATA): 1208
Désignation officielle de transport (IATA): Hexanes
Classe (IATA): 3 - Liquides inflammables
Groupe d'emballage (IATA): II - Danger moyen

Section 15. Information sur la réglementation

Le produit a été classé conformément aux critères de danger énoncés dans le Règlement sur les produits contrôlés et la fiche signalétique contient tous les renseignements exigés par le Règlement sur les produits contrôlés.

Section 16. Renseignements supplémentaires

Date d'édition	: 2022-04-14
Préparé pour	: CANTIN DISTRIBUTION
Tél.	: (418) 622-0910

Avis au lecteur et à l'utilisateur: L'information contenue dans ce document est exacte au meilleur de nos connaissances. Toutefois, le fournisseur ci-haut mentionné ne peut assumer quelque responsabilité que ce soit en ce qui a trait à l'exactitude de l'information contenue dans ce document. La détermination finale et la convenance de tout matériel ou produit est la responsabilité exclusive de l'utilisateur. Tous les matériaux ou produits peuvent représenter un risque et doivent être utilisés avec prudence. Bien que certains risques soient décrits dans ce document, nous ne pouvons garantir que ce sont les seuls risques qui existent.